

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 30 (1885)
Heft: 1

Buchbesprechung: Bibliographie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

riage spirituel avec l'Ordre Teutonique en n'appelant jamais à la grande maîtrise, dépendante de l'Empire, d'autres personnes que leurs proches parents. L'empire germanique supprimé, les empereurs d'Autriche, demandèrent au congrès de Vienne que la grande maîtrise et toute la fortune de l'Ordre restassent une dépendance de l'Autriche, ce qui fut accepté par le concert européen. Depuis lors, c'est toujours un archiduc d'Autriche qui porte le titre et la croix de grand maître. S'il a l'avantage de toucher 750,000 livres de rentes, il a l'ennui, au cas où il songerait à se marier, d'être obligé de renoncer au mariage, parce qu'un chevalier de l'Ordre Teutonique est censé être prêtre.

Le prince de la famille impériale qui, depuis plus de vingt-cinq ans déjà, touche les revenus de l'Ordre, est l'archiduc Guillaume, le seul survivant des trois frères de l'archiduc Albert ; il ajoute à son titre de grand maître celui de commandant en chef de l'artillerie de l'armée. Quoique célibataire obligé, il n'est point l'ennemi des femmes. La règle de l'Ordre Teutonique ne lui impose d'ailleurs que d'être : « *castus tamquam posse* ». Ce prince est le seul des membres de sa famille, avec l'archiduc Louis-Victor, qui ait des manières galantes et recherche ce qu'on appelle une aventure. Les autres archiducs n'ont rien des façons de Louis XIV ou de Louis XV ; ils sont encore moins Régence. Les princes, à Vienne, ne conçoivent l'amour que lorsqu'il oblige à peu et n'entraîne à rien.



BIBLIOGRAPHIE

Etude sur la tactique des feux d'infanterie, par Ad. Bavay, lieutenant-colonel d'infanterie belge. — Bruxelles et Leipzig, Librairie militaire C. Muquardt, Merzbach et Falk, éditeurs, libraires du roi et du comte de Flandre. 1 broch. in-8 de 50 pages.

L'auteur estime que pour profiter le mieux possible des nouveaux feux de l'infanterie, il faut éliminer toute idée de choc, à l'avenir. Le tir doit être le seul mode de combat sérieux, et l'efficacité du tir dépendra du meilleur choix des objectifs.

L'étude de M. le colonel Bavay consiste à montrer l'importance capitale de ce choix et à développer à cet effet quelques règles générales pour compléter le règlement de tir, qui ne fait, dit-il, qu'ébaucher à peine cette grave question.

Le problème abordé par l'honorable auteur compte assurément au premier rang de tous ceux soulevés par les progrès du jour ; les solutions diverses dont il est susceptible occupent maintenant beaucoup de tacticiens et font de cette brochure une actualité fort intéressante. Nous n'oserions d'ores et déjà dire que toutes les difficultés qu'il présente peuvent être tranchées dans le sens des conclusions littérales de l'auteur. Ce qui est certain, c'est que son étude, fort conscien-

cieuse et basée sur de sérieuses données pratiques, peut être d'une haute utilité à la solution de la question et qu'elle facilitera toutes les recherches ultérieures sur le même objet.

Les règles susmentionnées sont au nombre de quinze, que l'auteur, dans ses conclusions, résume lui-même comme suit :

« A. Il faut rechercher les objectifs du tir dans la partie du dispositif de combat de l'adversaire que l'on a directement devant soi, à moins cependant que cette partie ne soit pas encore à portée de nos coups et que, par contre, les parties latérales y soient exposées.

B. Tant qu'une raison majeure ne commande pas d'agir autrement, on doit tirer sur le même objectif jusqu'à ce qu'on l'ait détruit, ou tout au moins jusqu'à ce qu'on lui ait infligé assez de pertes pour paralyser momentanément son action.

C. En principe, il faut choisir les premiers objectifs dans les groupes de l'échelon le plus avancé.

D. Cependant, lorsque l'attaque débute par un duel d'artillerie et que les canons ennemis sont à portée de nos fusils, ou lorsque, pendant ce prélude de l'attaque, on remarque des officiers montés faisant la reconnaissance de la position ou portant des ordres, on choisira pour objectifs l'artillerie et ces officiers montés.

E. Lorsque la force manque à l'échelon le plus avancé pour gagner du terrain, c'est d'abord dans le deuxième échelon et puis dans le troisième, et lorsqu'ils se portent en avant, qu'il faut rechercher les objectifs.

F. Lorsqu'une troupe lancée à l'attaque a été arrêtée par son commandant ou s'est arrêtée d'elle-même à une grande distance de la position, distance telle que les feux dirigés contre le premier échelon soient inefficaces ou très peu efficaces, il faut rechercher les objectifs dans les groupes du deuxième échelon, si ceux-ci sont plus accessibles à nos coups que ceux du premier.

G. Quand une troupe est chargée d'un rôle démonstratif, dès qu'on a acquis la certitude que son premier échelon est maîtrisé ou qu'on peut le maîtriser avec une partie de ses forces, il faut utiliser la force disponible contre des buts choisis dans le deuxième échelon, si ceux-ci sont plus accessibles que ceux du premier.

H. Dans la dernière phase du combat (l'assaut), lorsque les adversaires que l'on a directement devant soi semblent n'avoir plus qu'un rôle accessoire à jouer, soit parce qu'ils restent stationnaires sur les flancs de la troupe spécialement destinée à l'assaut, soit parce qu'ils tirent en l'accompagnant, tous les hommes qui n'en sont pas empêchés par un motif impérieux et qui peuvent agir contre elle, prennent cette troupe pour unique but de leur tir. Elle devient leur objectif lorsque, s'étant suffisamment rapprochée de la station d'assaut, elle manifeste clairement son intention de s'élancer.

I. Lorsqu'un objectif peut être décomposé en plusieurs groupes,

il faut prendre successivement chacun d'eux pour objectif particulier et y concentrer le feu du plus grand nombre de groupes disponibles, afin que le feu produise le plus grand rendement tactique correspondant au laps de temps pendant lequel il sera exécuté.

J. Parmi les groupes ayant le même effectif et la même vulnérabilité, on prendra de préférence, pour premier objectif, celui de ces groupes qui aurait dans sa direction un groupe d'un échelon plus éloigné ou celui dans lequel il se trouverait des officiers, surtout des officiers montés.

K. Entre deux groupes ayant la même vulnérabilité et des effectifs différents, il vaut mieux choisir, pour premier objectif, le groupe qui a le plus faible effectif.

L. Quels que soient les effectifs des groupes ayant des vulnérabilités différentes, il faut choisir, pour premier objectif, celui de ces groupes qui a la plus grande vulnérabilité.

M. Le choix de l'objectif, entre plusieurs groupes, doit se faire d'après les mêmes règles, que ces groupes fassent partie du premier ou du deuxième échelon. Cependant, lorsque le premier échelon aura atteint la station d'assaut, le défenseur, tout en tenant compte de ces règles dans une mesure restreinte, prendra particulièrement pour objectif celui des groupes qui, par sa situation, aurait le plus d'action sur le point où l'assaut doit être livré.

N. Ces règles, particulièrement utiles au défenseur, guideront également l'assaillant. Mais quand le premier échelon de la défense est en grande partie soustrait aux atteintes de l'adversaire, ce qui se présentera fréquemment, l'assaillant ne doit pas hésiter à prendre immédiatement pour objectifs ceux des groupes placés en arrière de la ligne de feu qui, pour un motif quelconque, s'exposeraient à ses coups.

O. Enfin, quand l'assaillant aura atteint la station d'assaut, il visera particulièrement les groupes qui occupent l'endroit où l'assaut doit être donné, à moins qu'il n'ait pas de vue sur ce point. Dans ce cas, il visera particulièrement les groupes qui, par leur situation, pourraient le plus facilement tirer sur la troupe lancée à l'assaut. »

Taschen Kalender für schweizerische Wehrmänner 1885. Frauenfeld, J. Huber éditeur. 1 vol. in-32. Prix : 1 fr. 85.

Ce calendrier portatif est déjà connu de nos lecteurs par le volume de 1884, qui a eu un légitime succès et a pu rendre d'excellents services à maints militaires. Celui de 1885 ne lui est point inférieur. Il renferme tout ce qu'un milicien suisse a besoin de savoir en fait d'organisation, d'administration, de statistique militaire et civile, de renseignements sur le personnel et le matériel de l'armée ; le tout énuméré soigneusement dans une table des matières de 3 pages

suivie d'un registre alphabétique de 4 pages, facilitant les recherches. Des pages blanches et noires, d'autres avec divers formulaires, une carte générale de la Suisse, le portrait du regretté colonel du génie Schumacher, deux poches à papier et même un crayon, complètent ce joli et utile volume.

Cours de Topographie en deux volumes in-32, de chacun 130 pages, par A. Laplaiche. — Prix, 1 fr. 20 l'ouvrage complet chez l'éditeur Henri Charles-Lavauzelle, 11, rue Saint-André-des-Arts, Paris.

Signalons cette nouvelle publication de la *Petite Bibliothèque de l'Armée française*, dont la richesse de la reliure ne le cède qu'au fini du travail typographique.

Œuvre consciencieuse d'un ancien professeur de l'Université, actuellement attaché à la Société de topographie de France, cet intéressant résumé, accompagné de plus de 250 figures, est spécialement recommandé, en France, aux officiers et sous-officiers de l'armée territoriale. Il peut aussi être fort utile à nos miliciens suisses.

L'armée anglaise, son histoire, son organisation actuelle, par A. Garçon. Prix, broché, 0 fr. 35 ; relié avec luxe, 0 fr. 60 chez l'éditeur H. Charles-Lavauzelle, 11, place Saint André-des-Arts, Paris.

Jamais étude plus complète, n'a vu le jour à une époque plus opportune. Aujourd'hui que tous les yeux sont fixés sur l'Égypte que, fidèle à sa politique d'extension coloniale à outrance, l'Angleterre est en train d'annexer à son empire, cette monographie de l'armée anglaise vient fort à propos donner au public une idée exacte des immenses ressources dont dispose le Royaume-Uni pour mener à bien sa difficile entreprise.

L'ouvrage, de 150 pages in-32, est divisé en trois parties : Dans la première on trouvera, après des considérations générales d'une haute portée, un exposé géographique et historique des plus instructifs. La seconde partie est consacrée à l'étude de l'organisation actuelle de l'armée active anglaise et de l'armée des Indes. La troisième traite de la mobilisation et de l'organisation des réserves (milice et volontaires) ; elle donne, en outre, la nomenclature des forces britanniques dont le total, s'élevant au chiffre fort respectable de 1,978,319 soldats ou marins, doit donner à réfléchir sur les conséquences d'un conflit anglo-français.

L'Almanach de l'armée française pour 1885. 1 volume in-32 de 192 pages. Prix : 0 fr. 50 franco.

Cet almanach, qui vient de paraître à la librairie susmentionnée, se recommande par la modicité de son prix autant que par l'abondance de sa matière. La multiplicité des renseignements qu'il contient en font un véritable petit Annuaire militaire français.
